

J.E.P.U



**JOURNÉES
D'ENSEIGNEMENT
POST-UNIVERSITAIRE**

**34^e
2012**

**réunion
de perfectionnement
des infirmiers anesthésistes**

**Vendredi 16 et
Samedi 17 mars 2012**

● **Le monitoring en anesthésie**

● **La sécurité en anesthésie**

- liée à l'environnement matériel
- liée au facteur humain

● **Anesthésie et infection**

- **Les infections bactériennes : le choc septique**
- **Les contaminations liées aux virus**
- **Les agents infectieux non conventionnels**
- **Le portage des bactéries multirésistantes**

● **Le transfert de compétence**

Le concept, la législation, les risques, la responsabilité professionnelle

● **Ateliers :**

- **Intubation difficile**
- **Le remplissage vasculaire**
- **Monitoring de la curarisation**

**RETROUVEZ-NOUS
SUR INTERNET**

www.jepu.net

PROGRAMME COMPLET

Informations et inscriptions
avec paiement sécurisé

CNIT - Paris la Défense
2, place de la Défense - Paris

Contact

J.E.P.U. ANESTHÉSIE RÉANIMATION
DAR - G-H Pitié-Salpêtrière
47, bd de l'hôpital
75651 Paris Cedex 13, France
Tél. : (33) (0)1 42 16 22 54
Mail : jepu.anesthesie@psl.aphp.fr



Prix GALIEN 2010
obtenu pour Xarelto® (rivaroxaban)
dans la catégorie des Médicaments
utilisés en thérapie ambulatoire
décerné par un jury le 16/06/2010

Médaille gravée par Me Albert de Jaeger

Un thrombus peut changer le cours d'une vie

Xarelto® pour prévenir ce risque

Prévention des événements thromboemboliques veineux (EDEV) chez les patients adultes bénéficiant d'une intervention chirurgicale programmée de hanche ou de genou (prothèse totale de hanche ou de genou).

1^{er} anti-Xa direct par voie orale *

 **Xarelto®**
rivaroxaban 10 mg
pour une thromboprophylaxie simplifiée



DENOMINATION : XARELTO® 10 mg, comprimés pelliculés. **COMPOSITION QUALITATIVE ET QUANTITATIVE** ✧ : Rivaroxaban : 10 mg pour un comprimé pelliculé. Excipient à effet notoire : lactose (27,9 mg/cp). **INDICATIONS THERAPEUTIQUES :** Prévention des événements thromboemboliques veineux (EDEV) chez les patients adultes bénéficiant d'une intervention chirurgicale programmée de la hanche ou du genou (prothèse totale de hanche ou du genou). **POSOLOGIE ET MODE D'ADMINISTRATION** ✧ : Dose recommandée : 10 mg de rivaroxaban en une prise orale quotidienne. La dose initiale doit être prise 6 à 10 heures après l'intervention chirurgicale à condition qu'une hémostase ait pu être obtenue. **Durée de traitement :** Depend du risque thromboembolique veineux individuel de chaque patient et du type d'intervention chirurgicale orthopédique : - Intervention majeure de la hanche : traitement de 5 semaines recommandé ; - Intervention majeure du genou : traitement de 2 semaines recommandé. Xarelto peut être pris au cours ou en dehors des repas. - **Insuffisance rénale :** Si insuffisance rénale légère ou modérée, pas d'ajustement posologique nécessaire. A utiliser avec prudence chez les patients atteints d'insuffisance rénale sévère (Clcr 15-29 ml/min). Non recommandé chez les patients avec Clcr < 15 ml/min. - **Insuffisance hépatique :** Utilisation contre-indiquée si atteinte hépatique associée à une coagulopathie et à un risque de saignement significatif. A utiliser avec prudence chez patients cirrhotiques présentant une insuffisance hépatique modérée (Child Pugh B) si celle-ci non associée à une coagulopathie. - **Patients de plus de 65 ans / Poids / Sexe :** Pas d'ajustement posologique. - **Enfants et adolescents :** Utilisation non recommandée chez enfants et adolescents de moins de 18 ans, étant donné l'absence de données concernant la sécurité d'emploi et l'efficacité du produit dans cette population. Coût de traitement journalier : 7,22 € (boîte de 5) - 6,70 € (boîte de 10) - 6,33 € (boîte de 30) **CONTRE-INDICATIONS :** - Hypersensibilité à la substance active ou à l'un des excipients. - Saignement évolutif cliniquement significatif. - Atteinte hépatique associée à une coagulopathie et à un risque de saignement cliniquement significatif (cf. rubrique "Propriétés pharmacocinétiques"). - Grossesse et allaitement (cf. rubrique "Grossesse et Allaitement"). **MISES EN GARDE SPECIALES ET PRECAUTIONS D'EMPLOI** ✧ : **INTERACTIONS AVEC D'AUTRES MEDICAMENTS ET AUTRES FORMES D'INTERACTIONS** ✧ : **GROSSESSE ET ALLAITEMENT** ✧ : **EFFETS SUR L'APTITUDE A CONDUIRE DES VEHICULES ET A UTILISER DES MACHINES** ✧ : **EFFETS INDESIRABLES** ✧ : Fréquent (≥1/100 à <1/10) : Hémorragie postopératoire (dont anémie postopératoire et hémorragie au niveau de la plaie). Nausées. Elevation de la γGT, des transaminases (dont élévation des ALAT, des ASAT). Fièvre. Œdème périphérique **SURDOSAGE** ✧ : **PROPRIETES PHARMACOLOGIQUES** ✧ : **PROPRIETES PHARMACODYNAMIQUES** ✧ : Autres agents antithrombotiques, code ATC : B01AX06. Le rivaroxaban est un inhibiteur direct hautement sélectif du facteur Xa, doté d'une bio-disponibilité par voie orale. **PROPRIETES PHARMACOCINETIQUES** ✧ : **DONNEES DE SECURITE PRECLINIQUES** ✧ : **DONNEES PHARMACEUTIQUES** ✧ : **CONSERVATION** ✧ : 3 ans. **NATURE ET CONTENU DE L'EMBALLAGE EXTERIEUR** ✧ : **PRESENTATIONS ET NUMEROS AU REGISTRE COMMUNAUTAIRE DES MEDICAMENTS** : Boîtes de 5, 10, 30 et 100 comprimés en plaquettes thermoformées (PP/Alu). Boîte de 5 : 388 381-0 ; EU/1/08/472/005 ; Boîte de 10 : 388 382-7 ; EU/1/08/472/006 ; Boîte de 30 : 388 383-3 ; EU/1/08/472/007 ; Boîte de 100*1 : 573 628-9 ; EU/1/08/472/008. **CONDITIONS DE PRESCRIPTION ET DE DELIVRANCE** : Liste I. - Boîte de 5,10 et 30 comprimés : Remb. Sec. Soc. 65 % - Agréé Collect. Prix : 36,08 € (boîte de 5) - 66,93 € (boîte de 10) - 189,83 € (boîte de 30). - Boîte de 100*1 comprimés : Agréé Collect. **TITULAIRE DE L'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ** : Bayer Pharma AG D-13342 Berlin Allemagne. **DATE DE PREMIERE AUTORISATION/DATE DU DERNIER RECTIFICATIF** : 30 septembre 2008/1^{er} juillet 2011. ✧ **Pour une information plus complète, consulter le Résumé des Caractéristiques du Produit** disponible sur le site internet de l'Atsaps ou sur demande auprès de notre laboratoire. Bayer Santé - Standard : 03.28.16.34.00 Pharmacovigilance (N° Vert) : 0 800 87 54 54 - www.bayerhealthcare.fr V02/11

* 1^{er} anti-Xa direct par voie orale à avoir obtenu l'AMM (30 septembre 2008).



Bayer HealthCare

Sommaire

	Pages
• Le monitoring en anesthésie	4
• La sécurité en anesthésie	5
- Liée à l'environnement matériel	
- Liée au facteur humain	
• Anesthésie et infection	6-7
- Les infections bactériennes : le choc septique	
- Les contaminations liées aux virus	
- Les agents infectieux non conventionnels	
- Le portage des bactéries multirésistantes	
• Session professionnelle	7
- Le transfert de compétence	
• Ateliers :	
- Monitoring neuromusculaire	4
- Intubation difficile	9
- Remplissage vasculaire	9
• Renseignements pratiques	10
• Formulaire de participation	11

Comité scientifique - P. CORIAT

J. AMOUR	ML. CITTANOVA-PANSARD	A. OUATTARA
F. AUBRUN	I. CONSTANT	JL. PANSARD
E. BALAGNY	B. DEBAENE	L. PUYBASSET
M. BEAUSSIER	JL. FELLAHI	B. RIOU
A. BENICHOU	Y. LE MANACH	J.J. ROUBY
F. BONNET	O. LANGERON	M. SAMAMA
H. BOUAZIZ	S. LAMY	B. TAVERNIER
P. CARLI	A. LIENHART	Ph. Van Der LINDEN
B. CHOLLEY	J. MANTZ	
F. CLERGUE	S. MOLLIEUX	

Retrait des dossiers à partir de 8h15

Début des conférences à 9h00

Inscription ateliers à partir de 9h00 – Niveau A

Formulaire d'inscription page 11

Le monitoring en anesthésie

Objectifs pédagogiques

Le décret du 5 décembre 1994 définit le monitoring cardio-vasculaire et respiratoire obligatoire. Depuis, la recherche et les évolutions technologiques ont permis d'augmenter les performances de ce monitoring multi modal et de mettre à disposition de l'anesthésie des appareils de surveillance innovants.

- Maîtriser les différents paramètres mesurés par le monitoring en anesthésie.
- Détecter une anomalie, analyser et adapter la prise en charge anesthésique en conséquence.
- Définir les critères de choix du monitoring le plus adapté au patient en fonction de sa pathologie et du type de chirurgie.

Vendredi 16 mars – matin

Présidents : B. DEBAENE (Poitiers), I. CHOQUEL (Lille)

09h00 : Pression artérielle : anomalies péri-opératoires
V. PIRIOU, C. RECCHIA (Lyon)

09h30 : Les monitorages cardio-vasculaires
B. TAVERNIER, I. CHOQUEL (Lille)

10h00 : Sur quels paramètres optimiser le remplissage vasculaire ?
B. CHOLLEY, J. EMERY (Paris)

10h30 : Pause

11h00 : Anomalie de la capnographie
J.E. BAZIN, D. CHARRONDIÈRE (Clermont-Ferrand)

11h30 : Monitoring de la profondeur de l'anesthésie
V. BILLARD, J.P. LAVENTURE (Villejuif)

11h55 : Monitoring de la curarisation
B. DEBAENE, A. CHARRE (Poitiers)

12h20 : Fin

Chaque conférence est suivie de 5 minutes de discussion

Monitoring neuromusculaire - Décurarisation et Sugammadex

Vendredi 16 mars 10h00 – 11h30 et samedi 17 mars 11h30 – 13h00

Méthode d'enregistrement et modes et sites de stimulation

- Relation entre le simple twitch, le train-de-quatre Td4 et compte post-tétanic

Curarisation résiduelle

- Tests cliniques et résultats du monitoring NM
- Algorithme

Décurarisation pharmacologique : Prostigmine – Sugammadex

Argumentaire pour l'emploi du Sugammadex

Intervenants : C. BAILLARD (Bobigny) + autres conférenciers

Entrée libre dans la mesure des places disponibles

La sécurité en anesthésie

Objectifs pédagogiques

Une véritable « culture de la sécurité » s'est développée dans la pratique de l'anesthésie, et est désormais une priorité dans l'exercice de notre profession. Outre les problèmes liés au patient lui-même, la maîtrise du risque requiert une vision globale des facteurs dont il résulte : l'organisation du travail, les facteurs humains individuels et collectifs.

- Respecter les nouvelles normes liées aux fluides médicaux, fiabiliser les données et anticiper les risques.
- Définir les facteurs à prendre en compte lors de la conception d'un outil de travail, identifier les facteurs de pénibilité au travail et leur retentissement, améliorer la communication inter professionnelle.

Vendredi 16 mars – après-midi

Présidents : T. LAROCHE (Genève), T. SAINT-MARC (Suresnes)

La sécurité liée à l'environnement matériel

14h00 : La distribution de gaz et fluides médicaux - nouvelles normes - interférences électriques

P. BAGUENARD (Villejuif)

14h25 : Quelle organisation pour la mise en place de nouveaux matériels dans les services ?

T. SAINT-MARC (Suresnes)

14h50 : Informatisation de la feuille d'anesthésie

J.L. BOURGAIN, S. KEIRSSE (Villejuif)

15h15 : Pause

La sécurité liée à l'environnement humain

15h45 : Communiquer au sein des équipes d'anesthésie et de chirurgie

G. HALLER, T. LAROCHE (Genève)

16h15 : Étiquetage et seringues pré-remplies – erreurs médicamenteuses

V. CHENET (Suresnes)

16h40 : Ergonomie et sécurité : rendre l'environnement plus robuste pour éviter les erreurs humaines

P. TOURTIER, C. PERALDI (Paris)

17h05 : La pénibilité au travail : spécificité pour les infirmiers anesthésistes

M. DOPPIA, E. PODYMA (Caen)

17h35 : Fin

Chaque conférence est suivie de 5 minutes de discussion

ACCES POUR SE RENDRE AU CNIT

Voiture : De Paris, prendre le pont de Neuilly vers le Défense, puis Bd circulaire, sortie la Défense 4 – Parking central ou sortie la Défense 6 Parking CNIT

RER : Ligne A - Station Grande Arche / La Défense

Métro : Ligne n° 1 Station la Défense

Train : Ligne Versailles / Saint-Nom-la-Bretèche

Infection et anesthésie

Objectifs pédagogiques

Identifier les populations porteuses d'une pathologie infectieuse connue ou latente, les problèmes physiopathologiques posés par les infections virales et bactériennes et leurs répercussions sur la prise en charge anesthésique.

- Développer des stratégies de prévention spécifiques et globales concernant chaque situation infectieuse.
- Appliquer les mesures spécifiques liées aux patients porteurs d'agents infectieux non conventionnels identifiés ou à risque potentiel.
- Appliquer les procédures d'hygiène et organisationnelles spécifiques définies par le CLIN ou inscrites dans des recommandations officielles. Rédiger les mesures spécifiques concernant le site d'activité de l'IADE.
- A partir d'un cas concret, comment l'IADE s'inscrit-il dans un processus global, au sein d'une équipe pluridisciplinaire.

Samedi 17 mars 2012 - matin

Présidents : C. ZEGHAL (Paris), F. RABECHAUT (Paris)

Problèmes posés par les infections bactériennes

09h00 : Le choc septique : physiopathologie, anesthésie du patient en état de choc
D. PAYEN, F. RABECHAUT (Paris)

09h50 : La prévention des infections du site opératoire, antibioprophylaxie au bloc opératoire
H. DUPONT, N. JOACHIN (Amiens)

10h20 : Pause

Problèmes posés par les infections virales

10h50 : Prise en charge des patients porteurs d'une infection virale (hygiène, maniement des antirétroviraux, interactions médicamenteuses).
Protection des personnels
T. CAMUS, J. BARON LYSIO (Paris)

Les agents infectieux non conventionnels

11h30 : Le patient porteur de la maladie de Creutzfeldt Jakob
C. ZEGHAL (Paris)

11h45 : Organes et patients : protections à prendre
C. BAECHLER, C. BORDIER, A. DANIEL (Paris)

12h10 : Fin

Chaque conférence est suivie de 5 minutes de discussion

Retrouvez-nous sur Internet www.jepu.net

Inscription avec paiement sécurisé

Programme complet

*Les textes des conférences des JEPU de 1995 à 2010
sont disponibles sur le site et peuvent être téléchargés*

Infection et anesthésie

Samedi 17 mars 2012 – après-midi

Présidents : A. KORINEK, S. LAMY (Paris)

Le portage des bactéries multirésistantes

13h30 : Définition d'une bactérie multirésistante. Épidémiologie
A. KORINEK (Paris)

13h45 : Prise en charge d'un patient BMR au bloc opératoire et en salle de surveillance post-interventionnelle
J. MOUREY (Paris)

14h00 : Le patient porteur de BMR : histoire d'une épidémie
B. BARCELO DE CARVALHO, M. RAUX, N. DOMONT (Paris)

Prise en charge des patients infectés au bloc opératoire

14h40 : Organisation du tableau opératoire et mesures d'hygiène face à un patient connu ou potentiellement porteur d'une pathologie infectieuse
N. OSINSKI (Paris)

Chaque conférence est suivie de 5 minutes de discussion

Session professionnelle

LA COOPÉRATION ENTRE PROFESSIONNELS DE SANTÉ

Objectifs pédagogiques

L'article 51 de la loi HPST définit la coopération entre professionnels de santé, cela se traduit par un transfert de compétences médicales le plus souvent vers un infirmier. Or, ceci soulève plusieurs problèmes :
Juridique : les infirmiers auront le droit de pratiquer des actes et de faire des prescriptions qui ne figurent pas dans le décret de compétence

Assurantielle : comment un assureur peut-il prendre en charge des actes qui n'ont pas de fondements juridiques ? Problèmes de responsabilité pour les établissements hospitaliers. Risque du transfert des compétences de l'IADE vers les IDE par des formations sauvages sur le tas. Quelles réponses apporter ?

Samedi 17 mars 2012 – après-midi

Présidents : M.A. SAGET (Paris), G. DEVERS (Lyon)

15h25 : Les principes et la réglementation
M.A. SAGET (Courbevoie)

15h40 : Implications juridiques et réglementaires
G. DEVERS (Avocat - Lyon)

16h00 : La responsabilité civile - Impact assurantiel
G. DECROIX (Juriste - MACSF-Paris)

16h40 : Fin

Chaque conférence est suivie de 5 minutes de discussion

NOUVEAU à Paris !



Public

Tous les professionnels de santé, hospitaliers et libéraux

Hypnose, douleur aiguë et anesthésie

Formation de 12 jours répartis en 4 sessions de 3 jours

Rennes

Début : février 2012

Paris

Début : avril 2012



Intervenants de France, Allemagne, Belgique, Mexique, Norvège, Québec, Turquie

Mai 2012 4^{ème} Congrès International Hypnose et douleur

les 17, 18 et 19 mai 2012

au Palais des Congrès Quiberon

17 & 18 mai :

douleur aiguë,
hypnose et
communication
thérapeutique

19 mai :

douleur chronique,
hypnose, thérapie brève
et communication
thérapeutique

Pour recevoir nos informations détaillées et vous inscrire :

CONTACTS : Claude Virost, Enora Kerouanton, Nadine Grégoire, Sébastien Daigneau

6bis avenue Louis Barthou - 35000 Rennes. tel : 09 62 16 34 17. email : information@emergences-rennes.com

Vous pouvez également vous inscrire sur notre site web : www.emergences-rennes.com

Objectifs pédagogiques

Développer dans le cadre professionnel les moyens de prise en charge de situations critiques et donner les éléments pour assurer le transfert de connaissances à l'équipe d'anesthésie qui n'a pas participé.

Vendredi 16 mars 2012

UNE PRÉ-INSCRIPTION EST OBLIGATOIRE

A partir du vendredi 8H45 – Niveau A

Aucune entrée possible après la fermeture des portes
Pas de liste complémentaire - Pas de session de rattrapage

Intubation difficile

- Sera remise au moment de l'inscription, une fiche comprenant : **le numéro de la salle, le code de l'atelier, le sous-groupe et le parcours à respecter**. Elle sera à présenter à l'entrée de l'atelier.
- A la fin de l'atelier, vous recevrez un document pédagogique et une attestation de participation
 - Prise en charge d'une intubation difficile - Pratique des techniques
 - 4 techniques seront enseignées : Fastrack, Mandrin de Eichmann, Ponction Intercrico-thyroïdienne, intubation sous vidéo-laryngoscope

Session ID 1	9h30 – 10h50	Session ID 2	11h10 – 12h30
Session ID 3	14h00 – 15h20	Session ID 4	15h40 – 17h00

Intervenants : D. BRACAVAL, A. BEAUVAL, M.P. BOUVRY, F. HAMON, M. LEMOGNE, I. PREVAULT, P. PRINGENT (Paris)

Remplissage vasculaire

Étude de cas concrets

Les situations de remplissage en terme de volume

Matin 9h30 – 10h30. Après-midi 14h – 15h

Cas d'un patient en hypovolémie :

- choix du remplissage vasculaire, sera-t-il libéral ou restrictif ?

Intervenant : E. FUTIER (Clermont-Ferrand)

Les situations de remplissage vasculaire en terme de qualité du produit

Matin 11h – 12h. Après-midi 15h30 – 16h30

Cas d'un patient en hypovolémie

- choix du produit,
- évaluation de l'efficacité
- débit de perfusion

Intervenant : L. MULLER (Nîmes)

Pour votre réservation d'hôtel

Nous vous conseillons de vous rendre sur le site Internet de l'Office de Tourisme de Paris

www.parisinfo.com rubrique hôtels et hébergements

ou www.parisinfo.com/hotels-paris/

Renseignements pratiques

Participants

Les frais d'inscription sont de 130 euros et de 100 euros pour les étudiants.

Pour les inscriptions effectuées après le 6 février 2012, les frais seront de **180 euros et de 120 euros** pour les étudiants.

Les frais d'inscription donnent droit à :

- la participation aux journées quelque soit le cycle choisi
- l'édition du rapport
- la remise de deux tickets service de 10 euros

Toute demande de participation doit être accompagnée du montant des droits. Les inscriptions enregistrées ne seront pas remboursées, mais elles maintiennent le droit à l'édition du rapport.

Formation continue

Ces journées de perfectionnement peuvent faire l'objet d'une prise en charge au titre de la formation continue par les directions hospitalières.

Pour les hôpitaux souhaitant passer une convention et tout renseignement, adresser nous votre demande au secrétariat des JEPU de préférence par fax ou par mail :

Fax : 01 42 16 22 69 - mail : jepu.anesthesie@psl.aphp.fr



INTITULE DE LA MANIFESTATION
Référence à citer : **13758AF**
Validité du **11/03/2012 au 22/03/2012**

Des réductions sont appliquées sur une très large gamme de tarifs sur l'ensemble des vols Air France et KLM du monde

Bénéficiez de **-10% sur une gamme de tarifs publics sans contrainte** et de **-5% sur une gamme élargie de tarifs à contraintes**. Sur les lignes France métropolitaine, (Corse incluse) vous disposez également de réductions pouvant aller jusqu'à **- 47% sur les tarifs publics sans contrainte**.

Connectez-vous sur le lien Internet de cet événement ou connectez-vous sur www.airfranceklm-globalmeetings.com

- obtenir les tarifs préférentiels consentis
- effectuer votre réservation
- faire émettre votre billet électronique*
- choisir votre siège à bord**
- établir votre carte d'embarquement

Si vous réservez via le site Air France KLM Global Meetings, un justificatif sera joint à votre billet électronique.

Si vous préférez traiter votre réservation et achat de billet par l'intermédiaire d'un point de vente Air France KLM ou par une agence de voyage, vous devez garder ce document pour justifier l'application des tarifs préférentiels.

Veillez à être en possession de l'un ou l'autre des justificatifs selon votre mode de réservation car il peut vous être demandé à tout moment de votre voyage

Pour connaître votre agence Air France ou KLM la plus proche, consultez : www.airfrance.com ou www.klm.com

Vous devrez citer la référence ci-dessus pour identifier la manifestation enregistrée sur la base Air France en GDS : **GGAIRAFEVENTNEGO** ou **GGAIRFGLOBALMEETINGS**

Les programmes de fidélisation des compagnies partenaires d'Air France et KLM permettent d'accumuler des «miles» en utilisant des vols Air France ou KLM.

*non disponible dans certains pays ** soumis à conditions

Société Air France, société anonyme au capital de 1.901.231.625 euros - Siège social : 45 rue de Paris, F95704 Roissy Charles de Gaulle cedex, France – RCS 4204955178

Société KLM – Lignes royales néerlandaises (également connue sous l'appellation KLM Royal Dutch Airlines)

Siège social : Amsterdamseweg 55, 1182 GP Amstelveen, Pays-Bas - Enregistrée sous le n° 33014286

Document édité par Air France et KLM Global Meetings : JH.VC

Au reçu de votre confirmation d'inscription, nous vous adresserons, si vous le souhaitez un **fichet SNCF** qui vous permettra d'obtenir une réduction sur votre billet, de votre domicile au lieu de la réunion (parcours français uniquement)

Bulletin d'inscription

Remplissez ce bulletin en caractères d'imprimerie et renvoyez le à l'adresse suivante :

J.E.P.U. ANESTHÉSIE-RÉANIMATION

DAR – G-H Pitié-Salpêtrière – 47, Bd de l'Hôpital -75651 Paris cedex 13 – France

Fax : (33) (0)1 42 16 22 69 - Email : jepu.anesthesie@psl.aphp.fr

Mme Mlle M.

Nom : Prénom :

Adresse :

.....

E-mail : Tél.** : ___ / ___ / ___ / ___ / ___ / ___

Frais de participation

Avant le 6 février 2012

Infirmier anesthésiste : 130 euros

Étudiant* 100 euros

Après le 6 février 2012

Infirmier anesthésiste : 180 euros

Étudiant* : 120 euros

Règlement

Par chèque bancaire à l'ordre de JEPU

Par carte Visa/Eurocard/Mastercard (paiement sécurisé)

N° _____

Date d'expiration ___ / ___

Nom du titulaire de la carte : Cryptogramme : _ _ _

Signature :

Inscription par Internet à l'adresse suivante

www.jepu.net

Je souhaite recevoir un fichet SCNF

Pour obtenir la réduction AIR FRANCE, présenter la page 10 au comptoir de réservation.

Date : ___ / ___ / ___ Signature :

*Veuillez joindre à ce bulletin un certificat de scolarité de votre école.

** facultatif

HEA de dernière génération issu de l'amidon de maïs

DENOMINATION DU MEDICAMENT : VOLUVEN, solution

pour perfusion. **COMPOSITION QUALITATIVE ET**

QUANTITATIVE : Hydroxyéthylamidon 130 000 : 60,00 g,

Chlorure de sodium : 9,00 g pour 1000 ml. Composition

molaire : Sodium : 154 mmol/l, Chlorures : 154 mmol/l,

Osmolarité théorique : 308 mOsm/l. pH = 4,0 à 5,5.

Taux de substitution molaire (TSM) : 0,38 - 0,45. Pour

les excipients, voir rubrique « Liste des excipients ».

FORME PHARMACEUTIQUE : Solution pour

perfusion. **DONNEES CLINIQUES : Indications**

thérapeutiques : Les indications de cette solution

d'hydroxyéthylamidon (HEA 130/0,4) sont la

prévention et le traitement de l'hypovolémie,

notamment quand des apports itératifs sont

nécessaires. **Posologie et mode d'administration :**

Posologie : La posologie est fonction de

l'importance de l'hypovolémie, de l'âge, du poids

du malade ainsi que de l'état hémodynamique du

patient. Le premier jour de traitement, la dose

d'hydroxyéthylamidon à administrer ne doit pas

dépasser 33 ml/kg/24 heures soit 2500 ml de solution

pour un patient de 75 kg. La dose sera ramenée à 20

ml/kg/24 heures les deux jours suivants. VOLUVEN,

peut être administré de façon répétée pendant plusieurs

jours, en fonction des besoins. La durée du traitement

dépend de la durée et de la sévérité de l'hypovolémie, de

l'état hémodynamique et du degré d'hémodilution.

L'expérience clinique à la posologie journalière maximale de

50 ml/kg est à ce jour limitée en cas d'administration sur des

périodes prolongées. **Mode d'administration :** Voie intraveineuse

stricte, en perfusion. La quantité et le débit de perfusion dépendent de l'intensité de

la déperdition volumique et doivent être adaptés à l'état clinique et cardiovasculaire

du patient. Par sécurité, perfuser lentement les 10-20 premiers millilitres de solution

afin de déceler toute éventuelle réaction anaphylactoïde. Une surveillance de la tension

artérielle et éventuellement hémodynamique sera effectuée afin d'éviter tout risque de

surcharge vasculaire. **Contre-indications :** Ce produit ne doit pas être administré dans les

situations suivantes : • hypersensibilité connue aux hydroxyéthylamidons ; • surcharge circulatoire ; • Patients insuffisants rénaux

chroniques en cours d'hémodialyse ; • troubles de l'hémostase constitutionnels ou acquis, en particulier hémophilie et maladie

de Willebrand connue ou suspectée. **Mises en garde et précautions particulières d'emploi :** * **Interactions avec d'autres**

médicaments et autres formes d'interactions : * **Grossesse et allaitement :** Les études chez l'animal n'ont pas mis en

évidence d'effet tératogène avec les amidons. En clinique, aucun effet malformatif ou foetotoxique particulier n'est apparu

à ce jour lors d'une administration d'amidons en cours de grossesse. L'utilisation systématique à titre préventif des amidons n'est pas recommandée

en cours de grossesse, mais ils peuvent être prescrits si besoin, à titre curatif, quel que soit le terme de la grossesse. **Effets indésirables :** Le prurit

est un effet indésirable occasionnel et connu des hydroxyéthylamidons après administration prolongée de doses élevées. Des réactions

anaphylactoïdes sont connues avec les hydroxyéthylamidons en général. Ces réactions peuvent aller d'un simple érythème cutané jusqu'à

l'apparition de désordres circulatoires, état de choc, bronchospasme et arrêt respiratoire et/ou cardiaque. La perfusion doit être

immédiatement arrêtée et un traitement approprié sera administré aussitôt. Avec d'autres hydroxyéthylamidons, ont été observés

• des troubles de l'hémostase à type de maladie de Willebrand (se traduisant par un allongement du TCA, du temps de saignement et une

diminution des taux du complexe VIIIc/vWF) ; • un dysfonctionnement hépatique en cas d'accumulation ; • une augmentation transitoire de

l'amylasémie est habituelle, elle résulte de la formation d'un complexe entre l'hydroxyéthylamidon et l'amylase dont l'élimination est retardée.

Surdosage : * **PROPRIETES PHARMACOLOGIQUES : Propriétés pharmacodynamiques :** SUBSTITUTS DU SANG ET FRACTIONS

PROTEIQUES PLASMATIQUES / AMIDON, Code ATC : B05AA07. Il s'agit d'une solution colloïdale de remplissage vasculaire dont l'effet

d'expansion du volume du sang circulant (volémie) est conditionné par la substitution molaire, le poids moléculaire moyen et la concentration,

ainsi que la posologie et la vitesse de perfusion. L'efficacité immédiate sur la volémie est au moins égale au volume perfusé (solution iso-oncotique)

et persiste au moins 6 heures. La perfusion de cette solution permet de maintenir le volume sanguin pendant une période de 6 heures. **Propriétés**

pharmacocinétiques : * **Données de sécurité préclinique :** * **DONNEES PHARMACEUTIQUES :** * **Précautions particulières de**

conservation : A conserver à une température ne dépassant pas 25°C. Après première ouverture, la solution doit être utilisée immédiatement.

TITULAIRE DE L'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ : FRESENIUS KABI France - 5 Place du Marivel - 92310 SEVRES.

PRESENTATIONS ET NUMEROS D'IDENTIFICATION ADMINISTRATIVE : 34009 367 404 1 9 : 500 ml en poche (Polypropylène/SIS

polypropylène/Styrène-Ethylène-Butadiène) suremballée. Agréé collectivement. **DATE DE PREMIERE AUTORISATION / DE**

RENOUVELLEMENT DE L'AUTORISATION : 4 avril 2001 / 4 avril 2006. **DATE DE MISE A JOUR DU TEXTE :** 5 septembre 2008.

* Pour une information complète, se référer au résumé des caractéristiques du produit disponible sur le site Internet de l'AFSSAPS.

